

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHIS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Quinzième dimanche après la Pentecôte.— L'autorité.— Les noces d'argent d'un évêque missionnaire.— L'Eglise et le monde.— Lettre du R. Père Giroux, O M I, à Mgr I. Clut, O M I.— Les excès de la boisson attirent les malédictions de Dieu.— Consultation.— Chronique.— Nouvelles religieuses : Rome, France, Angleterre.— Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI,	23	SEPTEMBRE	— St-F. X. de Vercheres.
MERCREDI,	25	“	— St-Jacques de l'Achigan.
VENDREDI,	27	“	— St-Felix de Valois.
DIMANCHE,	29	“	— L'Assomption.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	22	SEPTEMBRE	— 15 P. N. D. des 7 D. d. m.
Lundi,	23	“	— St-Lin, P. M. sem.
Mardi,	24	“	— N. D. de la Merci, d m.
Mercredi,	25	“	— De la Férie.
Jepdi,	26	“	— Du St-Sacrement, sem.
Vendredi,	27	“	— SS. Côme et Damien, MM. s.
Samedi,	28	“	— St-Vinccslas, M. sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 22 Sept. — Annonce de la fête de St-Michel.

Cathedrale.—Dimanche 22. A 7 hrs et demie, chant des psaumes de la Penitence, suivi du “ Tantum Ergo ” et de la bénédiction avec le ciboire.

Mercredi 25. A 7 hrs, grand'messe pour les bienfaiteurs.

Dimanche 22. — Solennité des Titulaires de St-Cyprien, St-Janvier, et St-Eustache.

A V I S

Pour les abonnements et l'administration de la SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Emard ou à M. l'abbé P. N. Bruchési.

QUINZIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Jésus-Christ ressuscite le fils d'une veuve de Naïm (St-Luc, vii).

I. Notre-Seigneur, en approchant de la ville de Naïm, rencontra le convoi funèbre d'un mort qu'on portait à sa dernière demeure. Nous aussi, nous faisons de pareilles rencontres. Mais quelles impressions, quelles réflexions font-elles naître dans notre esprit ? La plupart des hommes ne veulent point penser à leur fin, comme si l'éloignement de cette pensée pouvait les préserver de mourir, ou retarder l'heure de la mort. Cependant, plus on s'en détourne, plus elle est à craindre ; car la mort, si douce et si consolante pour celui qui s'y prépare, est effrayante quand elle arrive à l'improviste. C'est pourquoi l'Évangile ne cesse de nous dire : " Veillez et priez ; parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure. "

II. La méditation de la mort est une source abondante d'instructions et d'encouragements ; le pécheur, aussi bien que le juste, y doit puiser des leçons salutaires. L'image de la corruption à laquelle sera livré le corps protestera contre les soins superflus que nous lui donnons ; et la perspective des destinées immortelles de l'âme nous attachera aux saintes pratiques de la religion. Quoi de plus capable de nous détacher des choses de ce monde que la certitude de les quitter un jour ? Et au contraire, quel motif plus puissant de nous encourager à la patience, aux bonnes œuvres et aux vertus évangéliques, que la brièveté et la rapidité de la vie terrestre !

Envisageons d'un œil tranquille et sérieux le terme de notre pèlerinage ; à l'exemple de saint Paul, apprenons tous les jours à bien mourir. Attachons-nous aux divines promesses qui se réalisent de l'autre côté du tombeau.

Il en est dans l'Eucharistie comme un grand roi qui distribue ses grâces ou comme un père qui enrichit ses enfants. Il est dans le pauvre comme manquant de tout et demandant l'aumône ; mais il y est également plein de charité, ne demandant que pour donner et ne recevant que pour enrichir.

L'AUTORITE

Nature et nécessité de l'autorité.

“ Dans toute société, il existe une autorité ; que cette autorité soit une personne ou une assemblée, tous lui reconnaissent le pouvoir de donner des ordres obligatoires ; domestique ou civile, barbare ou civilisée, légitime ou illégitime, quelles que soit la nature et la forme des sociétés, elles ont toujours et partout *un* ou *plusieurs chefs* ; partout dans l'histoire nous voyons que cet homme ou ces hommes, qui sont les chefs d'une société, commandent à la foule et semblent la mener à leur gré ; et cependant dans toute multitude, peu d'hommes sont portés à se laisser conduire, plusieurs n'aiment guère l'autorité, quelques-uns mêmes lui opposent une résistance réelle. ” — (TAPARELLI. *De Nat*)

Nous chercherons aujourd'hui dans un court exposé sur la nature et la nécessité du pouvoir public, l'explication de ce phénomène universel de l'autorité, en contradiction apparente avec le penchant naturel à l'homme pour l'indépendance et la liberté.

Dans le langage ordinaire on confond souvent les termes de *supérieur et d'autorité*, et on les emploie indifféremment l'un pour l'autre. Cependant, pour parler exactement, et éviter des méprises regrettables, il est bon de ne pas oublier que le supérieur n'est ni l'autorité toute seule, ni le sujet seul en qui elle réside, mais l'homme qui en est revêtu, et, qui, par conséquent, participe comme homme aux droits, aux obligations et aux infirmités humaines. On doit donc considérer uniquement dans le supérieur qui commande, *le pouvoir* qu'il possède et *les droits* que lui confère ce pouvoir, et non la noblesse ou l'obscurité de la naissance, les qualités extérieures, les dons naturels, ni même la pureté ou le vice des fins qu'il se propose.

On peut définir l'autorité : *le droit de diriger les esprits, les volontés et les opérations des associés vers le bien commun*, c'est-à-dire vers la fin propre de cette société. La nature et l'étendue de ce droit sont donc déterminées par la fin même de chaque société, mais toujours renfermées dans les limites des exigences de cette fin. De là une différence essentielle entre l'autorité *paternelle*, qui préside à la formation et au développement de la famille, l'autorité *civile*, dont le but principal est la poursuite dis-

ciplinée des conditions du bonheur temporel de la nation, et l'autorité *religieuse* cherchant avant tout, non les intérêts mesquins et passagers de la vie présente, mais les intérêts éternels et suprêmes des âmes.

Pour avoir oublié cette distinction importante, plusieurs de ceux qui ont traité de l'origine, de la nature et des droits de l'autorité, l'ont fait d'une manière confuse ou incomplète, et sont même tombés dans de graves erreurs.

L'autorité, ayant pour but de diriger la multitude par des moyens communs vers une seule et même fin, a, par suite, le droit non seulement de commander ou de défendre un acte essentiellement bon ou mauvais, mais encore de rendre nécessaires des actes qui, indifférents de soi, peuvent cependant conduire à la fin de la société. Qu'on enlève ce droit au pouvoir dirigeant, et du coup on rend inefficace, impossible même l'action sociale ; la liberté des associés, la diversité de leurs aptitudes et de leurs inclinations, la variété de leurs jugements sur le choix des moyens, n'ayant plus rien qui les fixe et les ramène à l'unité, seront alors en effet autant d'obstacles invincibles à une opération commune.

Combien donc se trompent étrangement ceux qui refusent d'obéir sous prétexte que leur acte n'étant pas immoral, ne saurait être l'objet d'une défense légitime de la part des supérieurs. Depuis quand l'autorité doit-elle être réglée par ceux qui en dépendent ? Depuis quand les sujets ont-ils le droit de juger ce qui, dans l'ordre public, convient ou ne convient pas, de déterminer ce qui est utile ou nuisible aux intérêts généraux de la société ?

Il y a plus encore : pour être parfaite et obtenir son plein et entier développement, l'action sociale demande que même dans les choses simplement suggérées par l'autorité, on s'en rapporte aux lumières et à la prudence de ceux qui ont le gouvernement de la chose publique, plutôt qu'à ses vues et à son jugement personnels. Que de fois le supérieur sent le besoin de donner une direction à ses sujets, de leur indiquer le but à poursuivre, les moyens à employer, et cependant, pour des raisons spéciales, souvent connues de lui seul, il juge prudent de ne pas user de son droit, de ne pas commander. Que fera-t-il alors pour faire connaître ses volontés et empêcher la multitude de s'égarer faute de lumière et de direction ? Il parlera à demi voix, il suggérera sa pensée, il conseillera ce qu'il voudrait pouvoir ordonner, espérant d'ailleurs qu'il sera compris et obéi.

Voulant établir les principes fondamentaux de l'ordre social, et tracer les grandes lignes de la constitution chrétienne des Etats, Sa Sainteté le Pape Léon XIII, dans la mémorable Encyclique *Immortale Dei*, commence par rappeler " que nulle société ne saurait exister sans un chef suprême, qu'elle imprime à chacun une impulsion efficace vers un but commun, et que, par suite, une autorité est nécessaire aux hommes réunis en société pour les régir. "

Cette voix du Docteur suprême de l'Eglise, de Celui que Jésus-Christ a établi pour régler la croyance et les mœurs des peuples, a par elle-même la vertu de soumettre les esprits.

N'est-ce pas là du reste l'enseignement unanime des diverses écoles philosophiques de tous les temps et de tous les pays ? Anciens et modernes, païens et chrétiens, catholiques et protestants, ceux mêmes qui ont émis sur l'autorité les opinions les plus hardies, tous, ou à peu près, admettent la nécessité de ce principe d'unité sociale.

Seuls quelques sectes ignorantes ou passionnées, comme celles des anabaptistes et des illuminés ; quelques rêveurs, l'un de dix-huit ans, " viril de style et d'éloquence, enfant par les idées," La Boétie ; un autre, " plus mûr, mais tout aussi jeune de fougue et d'audace, singulier mélange de raison et de folie," Proudhon, ont osé soutenir ce paradoxe, que le gouvernement et les lois sont inutiles.

Au reste, il suffit d'étudier la société, dans son but, ses exigences, son existence elle-même, pour nous convaincre que tout en elle prouve la nécessité du pouvoir public.

Que veut la société ? quelle fin poursuit-elle, sinon la sécurité de la personne et des biens de ses membres, la paix et l'ordre par une législation ferme et prudente, la protection et le respect des droits de tous par le règne de la justice ? Mais sans l'autorité qui réprime et punit, la vie et les biens d'un chacun sont à la merci du plus fort ; sans l'autorité qui porte et fait exécuter les lois, celles-ci deviennent impossibles ou inefficaces ; enfin sans l'autorité qui l'établit et la fait rendre, la justice n'est plus qu'un vain mot, et ses arrêts, privés de toute sanction, sont des arrêts inutiles et dérisoires.

Nécessaire aux besoins de la société, l'autorité l'est encore à son action et à son progrès. Toute association nombreuse et de longue durée, la société civile surtout, dont les membres, de tout

âge, de toute intelligence, de toute moralité, se comptent par millions, tenterait évidemment l'impossible en poursuivant pour eux un but inaccessible à leurs efforts séparés, si un pouvoir obéi n'obtenait des associés, l'unité de vues et l'harmonie des efforts, ne guidait toutes les volontés dans le même sens, ne choisissait les démarches communes, n'indiquait la manière de les accomplir.

“ Il n'y a pas, dit Bossuet, de pire état que l'anarchie, c'est-à-l'état où il n'y a point de gouvernement, ni d'autorité. Où tout le monde peut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut. Où il n'y point de maître, tout le monde est maître ; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave. ”

Non seulement l'autorité est nécessaire à la société, elle est sa forme propre, le principe qui la constitue et lui donne l'être social, la source de son développement et de sa conservation. L'autorité est inséparable de la société, elle se produit avec elle, grandit et meurt avec elle. On ne peut pas plus concevoir une société sans autorité, qu'un corps sans une âme qui unifie les diverses parties de l'organisme, gouverne le peuple des appétits, dirige les membres et imprime à chacun d'eux le mouvement et la vie. Quel est en effet le lien qui réunit et associe civilement une multitude et en fait un corps social organisé ? Quel est le principe intelligent et distinct de chacun des associés, qui conserve entre eux la concorde dans le choix et la coordination des moyens, et produit ainsi l'unité dans leurs actions et dans leurs tendances ? L'autorité, et l'autorité seule. C'est pourquoi de Maistre n'a pas craint de dire : “ sans autorité, l'homme serait à la fois sociable et insociable, et la société serait à la fois nécessaire et impossible. ”

Pour résumer, nous terminons par une page éloquente du Rév. Père Monsabré sur les bienfaits de l'autorité et sur sa nécessité dans l'ordre social.

“ Le pouvoir public retire les forces individuelles d'une action trop égoïste et les applique par ses lois à un but unique : le bien commun ; le pouvoir public protège la liberté de chacun contre les froissements de la liberté de tous ; le pouvoir public comprime les despotismes infinis des passions pour ouvrir un champ libre à la raison et à la conscience ; le pouvoir public assure, avec la liberté publique, la stabilité de l'ordre public ; le pouvoir public rend la société féconde et lui fait produire, selon la mar-

che ascensionnelle, du progrès, le bien public ; le pouvoir public est le principe vital de toute société, et le sage a bien dit : Là où il n'y a pas de maître qui gouverne, le peuple s'écroule. *Ubi non est gubernator, populus cornet.* (Prov. xi, 14).”

LES NOCES D'ARGENT D'UN EVEQUE MISSIONNAIRE

On nous écrit de la Colombie Britannique :

New-Westminster, 10 juillet 1889.

Monseigneur d'Herbomez, de la Congrégation des Oblats, vicaire apostolique de la Colombie Britannique, vient d'atteindre ses vingt-cinq ans d'épiscopat. Les missionnaires du Vicariat, réunis à New-Westminster pour leur retraite annuelle, qui leur a été prêchée par le Rév. Père Célestin Augier, provincial du Canada, ont voulu, avant de se séparer, porter aux pieds de Sa Grandeur l'expression de leur respectueuse reconnaissance et de leur filial dévouement. Mgr Grandin et le Rév. Père Lacombe étaient venus d'au-delà des Montagnes Rocheuses pour prendre part à cette fête de famille.

Le vénéré prélat, retenu dans sa chambre par une maladie qui mine lentement ses forces et prépare les voies à une mort certaine a dû nous recevoir dans son lit. C'est Mgr Durieu, son coadjuteur, qui nous a présentés à Sa Grandeur. Les évêques, les Pères missionnaires et les frères présents ont passé tour à tour devant l'auguste malade, se sont mis à genoux, lui ont pris la main, ont baisé son anneau pastoral et ont été bénis par lui : Il n'y a pas eu de discours, mais les larmes du malade et celles des visiteurs ont parlé avec éloquence. Mgr d'Herbomez a dit : “ J'ai délégué le R. P. Augier au Concile provincial de St-Boniface (1), je délègue Mgr Grandin pour célébrer en mon lieu et place mes noces d'argent. ” Il fut convenu que le lendemain, Mgr Grandin célébrerait la sainte messe à laquelle toute la communauté assisterait, et que tous les prêtres diraient la sainte messe pour leur

(1) Le 1^{er} Concile de St-Boniface s'est tenu du 16 au 24 juillet.

évêque. " Priez pour moi, ajouta le malade, tant que je serai de ce monde et un peu aussi lorsque j'aurai quitté cette terre. " " Nous allons remercier Dieu, répliqua quelqu'un, des grâces qu'il vous a accordées pendant ces vingt-cinq années d'épiscopat, et lui demander de vous rendre une santé qui nous est chère à tous. " " Non non, s'est écrié le malade, ne demandez pas mon retour à la santé. Demandez si vous voulez, que la volonté de Dieu s'accomplisse, mais pas autre chose. " Nous lui avons alors demandé une dernière bénédiction. Il s'est soulevé péniblement sur son séant et il nous a bénis avec des sanglots qui sont bientôt devenus ceux de tous les assistants.

Le programme a été fidèlement exécuté. Mgr Grandin a célébré une messe à laquelle tous les missionnaires ont assisté, après l'avoir eux-mêmes dite pour leur évêque mourant. Et tous, Pères et frères ont ensuite repris le chemin de leur mission respective dans les montagnes de la Colombie Britannique.

Avant cette réunion de la famille religieuse, les sauvages, cette famille d'adoption du missionnaire, avaient voulu revoir une dernière fois leur apôtre bien-aimé et lui dire les sentiments de leur cœur.

Le lundi matin, 1er juillet, ils assistaient en foule à une messe solennelle pendant laquelle les sons harmonieux de leurs fanfares soutenaient la voix de tous chantant des cantiques en langue sauvage. A cette messe, ils avaient tous fait la sainte communion pour leur évêque malade. Et dans l'après-midi ils avaient la joie de le recevoir dans le hangar du collège qu'ils avaient orné des branchages verts et des arbustes tirés de la forêt voisine.

Trois tribus : la tribu Sishell, la tribu Douglas, la tribu Staias, hommes, femmes et enfants étaient là, attendant avec impatience l'arrivée de leur Père. Mgr d'Herbomez, soutenu par Mgr Durieu et le R. P. Lejacq s'avança à pas péniblement lents. Il vint prendre place avec Mgr Durieu et le R. P. Augier, sur une estrade autour de laquelle sont rangés tous les Pères et frères présents à la maison. Les fanfares sauvages le salent de leur symphonie éclatante. On voit ensuite se détacher des rangs un sauvage ; c'est Charles, le catéchiste Sishell, avec un air de gravité qui en impose, il vient parler au nom de tous et il s'exprime ainsi :

" Notre bon Père l'évêque, vois tes enfants réunis ici en grand nombre. Dès qu'ils ont su que tu étais très malade, ils sont accourus pour te voir encore une fois, entendre tes bonnes paroles et te remercier pour tout le bien que tu leur as fait.

C'est à toi, bon Père, que nous devons de connaître Dieu et sa parole. Malgré tes incessantes souffrances, tu t'es dépensé pour nous rendre bons. Tes fatigues n'ont pas été vaines. Regarde les enfants ici présents, vois comme ils sont bien vêtus et tenus proprement. Nous n'étions pas ainsi quand tu es venu au milieu de nous pour la première fois. C'est toi qui nous a transformés et nous a amenés à être propres comme les blancs. Nous te remercions pour tout le bien que tu nous as fait. Nos cœurs sont à toi. C'est pour toi que nous avons prié et communié ce matin. Nous avons voulu te rendre un peu de ce que tu nous as donné.

O Père bien-aimé ! bénis encore une fois tes enfants, afin qu'ils se maintiennent dans ce bien que tu as commencé. Et quand le Maître du ciel l'appellera près de lui, continue ton ouvrage, du haut du ciel attire nous près de Dieu dans le ciel. ”

A ce discours Mgr Durieu répond, il répond au nom de Mgr d'Herbomez. Le catéchiste Sishell traduit ses paroles à ses gens, le chef James en fait autant pour sa tribu, et le capitaine Paul est l'interprète des Stalás. Voici cette réponse :

“ Notre vénéré Père l'évêque est trop faible pour répondre à vos bonnes paroles, il me charge de le faire pour lui. Notre bon Père reçoit avec bonheur vos sentiments d'affection. Oui, il vous aime, il vous a aimés, et il vous aimera toujours comme ses enfants. Comme il est heureux de vous voir dans de si bonnes dispositions. Voulez-vous réjouir encore plus le cœur de votre Père, continuez à être de bons chrétiens et à avancer dans la civilisation. Ce que vous êtes aujourd'hui prouve que vous pouvez monter plus haut et devenir bien vite comme les blancs. Les beaux airs que vos deux fanfares viennent de jouer montrent que vos gens sont capables de réussir dans ce qu'ils entreprennent. Notre bon Père les remercie d'avoir si bien joué pour lui. Selon vos désirs, il va vous bénir et vous toucher la main comme témoignage qu'il ne cessera jamais de vous aider à être bons et à gagner le ciel où il vous donne rendez-vous. ”

Tous les discours ayant pris fin, et pendant que les fanfares épuisent leur répertoire, les sauvages viennent successivement serrer et baiser la main de leur évêque. Les hommes d'abord, puis les femmes. Mais les femmes ne sont pas seules. Les vieilles arrivent avec un bâton sur lequel elles s'appuient en tremblant. Les plus jeunes marchent avec une escorte plus ou moins nombreuse d'enfants. Voici une mère qui porte son bébé dans un

berceau de paille tressée ; l'enfant et le berceau sont suspendus en bandoulière à son côté gauche. Les deux mains de la mère soutiennent les pas chancelants de deux petits frères ; une quatrième enfant, une petite fille, marche toute seule devant la mère, les enfants ne sont pas moins empressés que leurs parents à baiser la main de Monseigneur. Quelques-uns même, sans doute en souvenir des anciennes habitudes de leur race, ont l'air d'essayer si le doigt de l'évêque ne serait pas bon à croquer. Ce saint évêque, en rentrant dans ses appartements disait les larmes aux yeux : " Je ne regrette pas de mourir, mais si quelque chose pouvait me coûter ce serait de me séparer de ces chers enfants des bois qui se montrent si affectueux et si reconnaissants. "

Les noces d'argent d'un évêque missionnaire, célébrées au bord d'une tombe, sans éclat et sans pompe, mais avec des larmes d'amour et de reconnaissance, nous ont paru bien belles, elles sont le prélude des noces éternelles avec l'Agneau divin : *Venerunt multiplici agni.*

L'ÉGLISE ET LE MONDE

De même que l'Église est comme l'incarnation continuée de Jésus, son corps mystique étendu au lieu et au temps, de même le monde est comme l'incarnation de Satan, et véritablement l'Église du diable. Tout ce que la sainte Église du Christ est et fait sur la terre dans l'ordre de la sanctification et du salut, le monde l'est et le fait dans l'ordre de la séduction et de la perte éternelle des hommes. Suivez pas à pas, dans leurs voies, ces deux Églises contradictoires, celle d'en haut, celle d'en bas : vous verrez que celle-ci n'est jamais que la perverse et détestable contrefaçon de celle-là. L'Église a ses principes, ses dogmes, ses lois, ses sacrements, ses temples, ses fêtes, sa hiérarchie, ses apôtres, ses docteurs, ses saints ; le monde a ses maximes, ses sophismes, ses préjugés, ses obligations tyranniques, ses signes consacrés et efficaces, parmi lesquels l'or tient le premier rang ; il a ses lieux de plaisir, ses assemblées, ses fêtes vaines et impures ; il a ses sages, ses savants, ses artistes, ses poètes, ses grands hommes ; il a ses princes, il a ses émissaires qui, sous mille formes et par mille moyens, servent sa cause, augmentent son crédit, propagent enfin sa néfaste et mortelle influence. L'Église a sa

grâce et ses promesses ; le monde a son charme et ses leures. L'Eglise éclaire toute créature d'un jour supérieur et divin ; il n'y en'a pas une seule sur laquelle elle ne fasse lire aux hommes le nom de Dieu écrit, et de laquelle elle ne tire, avec une raison d'aimer Dieu davantage, une invitation à le bénir et à le servir plus parfaitement. Le monde jette des ombres sur tout, ou, ce qui est pire encore, éclaire tout d'un jour faux qui fait qu'on se méprenü et sur la grandeur des objets, et sur la valeur propre, et sur les vrais rapports que ces objets ont avec nous. En même temps, tout ce qui se trouve de divin dans les choses, il le cache avec soin ; et tout ce qui se peut, au contraire, y cacher Dieu, ou le faire oublier, ou soulever à son endroit, dans un esprit tel que le nôtre une difficulté, un doute, une défiance, et, par suite, une froideur de cœur et un éloignement, il le met en saillie et en fatigue nos regards. De tout ce dont l'Eglise nous fait un marchepied pour monter, le monde nous fait une pierre d'achoppement pour tomber et descendre. Il retourne contre l'amour tous les dons de l'amour, et fait de la création comme une conjuration armée contre le Créateur. Répandant partout ici-bas le mensonge, l'illusion, la fascination, il y sème l'apostasie et exploite ainsi le bien au profit du mal, la vie au profit de la mort, l'univers tout entier au profit de l'enfer. En somme l'Eglise n'est qu'un système immense et universel de divine édification ; le monde un système immense et universel de scandale. C'est là sa malice propre et son caractère spécifique ; et c'est pourquoi Jésus a dit : " Malheur au monde, à cause de ses scandales. "

MGR GAY.

LETTRE DU R^{EV}. PERE GIROUX, O. M. I.

A MGR. I. CLUT, O. M. I.

Good Hope, 1er juin 1889.

Monseigneur et bien aimé Père,

Je croyais toujours avoir le bonheur de vous voir cet été et d'avoir ainsi l'honneur de faire votre connaissance ; mais votre dernière lettre, m'enlevant toute espérance, je prends la liberté de

vous écrire pour vous donner personnellement des nouvelles d'une mission que vous semblez tant affectionner.

Comme vous l'avez constaté vous-même, Monseigneur, dans l'année que vous avez passée ici, Good Hope n'est plus une place où coule le lait et le miel, quoiqu'en dise la mensongère Renommée. Le caribou étant disparu et n'ayant point de lacs poissonneux aux environs, la misère est souvent à nos portes. Cet hiver, elle a été notre dure maîtresse. Comme vous devez déjà le savoir, les pêches d'été et d'automne ont fait défaut, et pour comble de malheur, les orignaux ont été rares et la neige ne permettait pas de les courir. Si bien que de nos deux chasseurs, l'un nous a donné absolument rien, et l'autre nous a donné un orignal, ou plutôt une partie d'un orignal *courru*. Voilà toute la viande que nos chasseurs nous ont donnée. Aussi, dès le mois de novembre, nous avons été obligés de nous défaire de trois de nos chiens. Au mois de mars, le R. P. Ducôt, en visite, a été obligé d'emprunter, des traiteurs, un peu de viande, à la condition de la rendre au fort Norman, pour retourner à sa mission. Vers le même temps, on annonce qu'un chasseur du fort jeûne au lac d'Auray. Mais que faire ? Depuis longtemps le fort jeûne et ici nous n'avons rien. Aussi, dès le mois d'avril, ce pauvre sauvage : Beya succombe. Alors sa femme avec sa famille se rend sur le bord d'un chemin dans l'espérance que quelque traîne pourrait passer et qu'on lui porterait secours. Pauvre mère ! les jours durent lui paraître bien longs, lorsqu'elle voyait ses enfants torturés par la faim et qu'elle n'avait pas même un petit morceau de poisson à leur donner ! Ses deux garçons succombent les premiers ; alors pour toute sépulture, elle ne peut que les couvrir d'un peu de neige à la porte de sa petite loge. Puis elle voit aussi mourir ses deux plus grandes filles, mais elle n'a plus de force pour les sortir et pour leur rendre le même triste devoir. Pauvre mère ! elle prend alors sa dernière petite fille âgée de quelques mois à peine, et la serrant sur son cœur dans un dernier embrassement, elle tombe pour ne plus se relever. Et il semble que cette pauvre petite fille soit morte la dernière, car par sa position, on constata qu'elle avait fait des efforts pour s'arracher des bras de sa mère.

Ah ! Monseigneur, en apprenant cette nouvelle et en voyant éteinte d'un seul coup toute une famille que j'avais vue si pleine de vie, il y avait quelques mois à peine, je ne puis retenir mes larmes. Sans doute, la main de Dieu est là ; mais c'est venir de

bien loin pour voir mourir de faim ces pauvres sauvages ; mais devant passer ma vie au milieu d'eux, je leur ai donné mon cœur, et les voir mourir, dès mon arrivée, et ne pouvoir leur porter secours, je vous assure, Monseigneur, que ce m'est une bien dure épreuve. Et par bonheur d'autres familles qui étaient à ce même endroit, l'avaient quitté depuis quelques semaines ; cependant elles ont aussi beaucoup souffert. Un de leurs jeunes gens est mort au bout du lac même, et au milieu du lac on fut obligé d'abandonner une vieille femme, ne pouvant plus la traîner. Et lorsque le Père disait au sauvage : " Tu as mal fait d'abandonner ainsi cette femme, " " eh ! mon Père, dit-il, que voulais tu que je vinsse faire ? je n'avais plus de force, je ne pouvais plus la traîner ; je pouvais à peine me tenir debout, depuis bien longtemps on ne mangeait plus rien. " Et dans le même temps, le fils unique de cette pauvre femme : Koredza le sourd, qui avait toujours été si dévoué pour sa mère, (chose bien rare chez un sauvage), ne pouvait plus se tenir debout, tant le jeûne l'avait affaibli. Le vieux Zeléa et d'autres ont sauvé leur vie en mangeant des peaux, des cordes ou des vieux souliers.

Dans le large, où il semble qu'on n'a pas jeûné, cependant à plusieurs endroits, on a jeûné, et ainsi un grand nombre ont perdu leurs chiens. Au fort, si la présence du traiteur n'avait pas fait descendre à l'automne une plus grande quantité de farine qu'à l'ordinaire, on ne sait comment les gens auraient sauvé leur vie. Certes ! Dieu sait tirer le bien du mal. Pour le moment aussi la position n'est pas des plus enviables. Bienheureux ceux qui peuvent prendre un repas par jour. Et depuis un mois, deux familles Loucheuses, qui jeûnaient, sont arrivées au fort. En les voyant nous leur dîmes : " mais que venez-vous faire ici ! vous saviez que nous n'avions rien et vous venez. " " C'est vrai, nous le savons ; mais là-bas aussi nous n'avons rien, eh ! bien, on est venu pour entendre une messe et puis après quand même on mourrait. " Mais il n'en est pas moins triste de voir ces pauvres sauvages et surtout ces pauvres petits enfants qui nous demandent une bouchée à manger, et vous ne pouvez rien leur donner.

Ainsi, comme vous voyez, Monseigneur, la position est loin de s'améliorer, et comme vous connaissez les sauvages de cette mission, vous savez que le temps n'est pas éloigné où nous ne pourrions plus compter sur absolument rien par rapport à eux. Même

cet été notre pêcheur nous laisse, et il semble impossible de le remplacer. J'irai probablement faire la pêche moi-même "aux Rapides." Je vous assure qu'un bon frère convers ne nuirait pas pour suppléer le bon frère Kearney qui s'est usé au service de cette mission ; mais je pense bien que ce désir ne se réalisera de longtemps.

Il n'est pas utile de vous dire, Monseigneur, que les bons Loucheux sont dans la jubilation de ce qu'ils croient que vous avez envoyé un Père pour eux ; si je pouvais être dans la même assurance ! mais on me donne à entendre ceci, puis cela, et enfin de compte je ne sais rien. On se débitera à quelque chose, voilà tout ce que je sais. Quoiqu'il en soit, dans quelques jours, je descendrai à la "Rivière rouge" quitte à n'y plus retourner si telle est la volonté de mes supérieurs.

Daignez, Monseigneur et bien-aimé Père, bénir pour la première fois, votre enfant indigne, mais soumis et respectueux.

GIROUX, O. M. I.

LES EXCES DE LA BOISSON ATTIRENT LES MALEDICTIONS DE DIEU

Sa Sainteté Léon XIII écrivait en 1887 : " L'intempérance est un foyer de péchés continuels, une source féconde de maux, la ruine totale des familles, la cause de la perte et de la damnation éternelle d'un grand nombre. "

Le remède.

Dans la même lettre, le Pape ajoutait : " C'est pourquoi que les Pasteurs s'appliquent, par des prédications assidues, à extirper du troupeau du Christ la peste de l'intempérance, et à briller devant tous par l'exemple de l'abstinence, afin qu'ils travaillent sérieusement à conjurer les calamités dont ce vice menace l'Eglise et la patrie-elle-même. "

L'obéissance coûte ; mais j'ai appris de l'expérience qu'elle est tôt ou tard récompensée et que Dieu seul sait ce qui nous convient. La lumière vient à qui se soumet comme à un homme qui ouvre les yeux. — LACORDAIRE.

CONSULTATION

Q. — Est-ce que le diacre doit prononcer les paroles *Offerimus tibi* en même temps que le prêtre, et regarder la croix ?

R. — Il est certain que le diacre doit dire la prière *Offerimus* en même temps que le célébrant, car la rubrique du missel le dit formellement :

“... Diaconus illum (calicem) celebranti dat, et pedem calicis tangens, seu brachium dextrum celebrantis sustentans, cum eo dicit : *Offerimus tibi, Domine, etc.*” (Ritus servandus in celebr. Missæ).

Mais le diacre est-il obligé de regarder la croix en disant cette prière ? Le missel se tait sur ce point, et les auteurs ne s'accordent pas. Nous pensons qu'il est dans l'esprit de l'Eglise que le diacre regarde aussi la croix, parce qu'il offre aussi le calice conjointement avec le prêtre. Et en effet le prêtre ne dit pas *Offero tibi Domine* comme il l'a fait pour l'offrande de l'hostie, mais au pluriel *Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris*. Il semble donc que le diacre doit imiter le célébrant dans le regard comme dans les paroles.

A Rome, on le fait ainsi, d'après le *Manuale sacrarum Cæremoniarum* de Mgr Martinucci :

“ Dein (Diaconus) manum dexteram sub pedem calicis supponet, et sinistra pectori applicita, oculisque ad crucem elevatis, recitabit cum Celebrante oblationis formulam, id est *Offerimus tibi Domine, etc.*”

Bon nombre d'auteurs enseignent la même pratique.

CHRONIQUE

Nominations.

Par décision de Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. N. Aubry, curé de Ste-Martine.

M. P. Poissant, curé de St-Callixte.

M. C. E. Cadot, curé de St-Columban.

M. J. B. Bourget, curé à Ste-Geneviève.

M. E. Lafortune, vicaire à Hochelaga.

M. A. Primeau, vicaire à St-Cyprien.

M. J. B. Beauchemin, vicaire à Ste-Elisabeth.

M. R. Laberge, vicaire à St-Charles (ville).

Nominations au Séminaire de St-Sulpice.

Au Grand-Séminaire. — M. M. Serieys, professeur de morale, Driscoll, professeur de dogme.

A Notre-Dame. — M. H. Rouxel, directeur du Tiers-Ordre et de l'Adoration Nocturne.

M. Marre, directeur de la Congrégation des hommes.

M. Pelletier, directeur de l'Adoration diurne et de l'Orphelinat St-François-Xavier.

M. Bédard, directeur du Cercle Ville-Marie.

A Saint-Jacques. — M. P. Deguire, curé. M. Durocher, vicaire.

* * *

La cathédrale catholique de Harbor Grace, St-Jean, Terre-Neuve, a passé au feu, lundi matin, 2 septembre ; c'était un des beaux édifices religieux de Terre-Neuve ; il a été détruit de fond en comble.

Les pertes sont portées à au-delà de \$150,000.

* * *

Dimanche, on a lu dans toutes les églises catholiques de Toronto, une lettre annonçant que le bref papal élevant Mgr Walsh à la dignité d'archevêque avait été reçu et que la date de l'installation du nouveau prélat sera connue ultérieurement.

* * *

Voici le premier télégramme transmis par le cable transatlantique, le 18 août 1868 : " L'Europe et l'Amérique sont unies désormais. Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. "

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Le savant Père Denza, qui se rend au Congrès international de météorologie à Paris et qui représentera si bien le clergé catholique, a été chargé par Sa Sainteté Léon XIII, de diriger l'installation d'un observatoire météorologico-astronomique

dans la tour du Vatican, et c'est le Saint-Père qui a désiré qu'il se rende au Congrès de Paris.

— Un journal, la *Chronique noire*, a été récemment fondé à Rome par quelques apostats. Ils se sont proposé de délivrer le clergé paroissial, le clergé pauvre, de la domination de la prélature et de ceux qui occupent de grandes charges dans le gouvernement de l'Eglise universelle. Ils se donnent comme les organes du clergé de Rome. Les Prêtres de Rome ont été fort émus en se voyant ainsi calomniés. Ils ont rédigé une adresse de protestation contre ces insinuations perfides, et une députation a été admise à présenter cette adresse au Souverain-Pontife.

France. — M. Fallières (Pierre-Frédéric), ancien vicaire général du diocèse de Bordeaux, est nommé à l'évêché de Saint-Brieuc.

M. Duval (Baptiste-Théodore, curé de Notre-Dame au Havre, est nommé à l'évêché de Soissons, en remplacement de M. Thibaudier, promu à l'archevêché de Cambrai.

M. Cléret (Jules), curé de Notre-Dame à Saint-Lô, est nommé à l'évêché de Laval.

— On a célébré, le 18 août dernier, le 1089^e anniversaire de la translation de la Sainte Tunique de Notre-Seigneur à Argenteuil.

La Sainte Tunique fut transportée, au huitième siècle, à Constantinople, par l'empereur Héraclius, pour la soustraire aux profanations des infidèles. Deux cents ans plus tard, Charlemagne la reçut des mains de l'impératrice Irène.

La précieuse relique échappa miraculeusement à la tourmente révolutionnaire. Mgr de la Roche, évêque de Versailles, obtint en 1804 du Pape Pie VII la permission de la transférer dans l'église paroissiale d'Argenteuil.

Angleterre. — Les évêques et les ministres protestants d'Angleterre assistent avec douleur à ce grand mouvement de conversion qui lentement, mais sûrement, continue à ramener à la vérité catholique les plus nobles cœurs, les plus grandes âmes, les plus belles intelligences. Ils cherchent le secret de cette attraction... pour s'en servir.

Quelques-uns s'étaient dit : C'est la majesté du culte catholique, c'est l'éclat des cérémonies, le sens profond et touchant de la liturgie romaine qui sont cause de ces défections. Et le "ritualisme" a été fondé mais il ne donne pas suffisante satisfaction.

D'autres s'étaient dit : "Le grand secret de cette irrésistible attraction de l'Eglise catholique, c'est cette merveilleuse couronne de vierges, cette floraison de sœurs de Charité, de religieuses de toute règle et de toute vocation, les unes vouées aux soins des

malades, les autres à la contemplation, les autres à l'enseignement, mais toutes embaumant le monde de la fleur de la beauté morale et du parfum de leurs sacrifices." Et on a fondé les diaconesses. On ne sait pas ce que deviennent ces révérendes dames, mais il paraît certain qu'elles ne semblent pas en train de faire oublier la plus humble des filles de Saint-Vincent de Paul.

En attendant, le mouvement de conversion à l'Eglise catholique continue. Que faire? Un dignitaire de l'Eglise anglicane, l'archidiacre Farrar, vient de proposer la fondation, dans le protestantisme, d'un Ordre monastique d'hommes. Il estime que cette fondation relèverait le prestige de l'Eglise anglicane, viendrait en aide au clergé séculier et exercerait une heureuse influence sur les classes pauvres.

Le projet a été soumis à l'évêque protestant de Cantorbéry, qui l'a accueilli avec faveur.

Le *Standard*, le plus important des journaux anglicans, dit à ce sujet: " Bien que nous soyons loin d'être assurés du succès de cette institution, nous serons heureux de voir tenter cette expérience, nous sommes convaincus que, si la chose est sanctionnée par l'opinion publique, ce sera une source de grande force pour l'Eglise d'Angleterre, et une *souape de sûreté pour cet enthousiasme religieux qui trouve trop souvent sa voie dans des directions regrettables* (lisez vers l'Eglise catholique). "

Le *Standard* a raison de douter des succès. On peut emprunter aux Ordres religieux catholiques leur règle, c'est-à-dire le mécanisme de l'institution, mais un mécanisme sans moteur, c'est peu de chose. Or le moteur de la vie religieuse, ce sont les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, dont le protestantisme s'est privé en se séparant de l'Eglise.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

II March., XII, 46.

M. John McKay, marchand, Papineauville.

Alph. Perreault, Montréal.

Dame veuve Louis Dufault, Montréal.

Sr Marie Boyle, dite Ste-Lydie, Cong. N. D.

Sr Joseph-Eugène (née M. Delphine Pellerin), de la Providence, Montréal.

DE PROFUNDIS.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK

Etablis en 1570

Fonderie de Cloches de Whitechapel, Londres, Angleterra.

MENEELY & CIE

Etablie en 1826.

West Troy, N. Y.

HUGH RUSSELL, Agent

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique; Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES À LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publics, les seules durables.
Aussi Bouilloires en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chez **L. J. A. SURVEYER, 1588, Notre-Dame.**

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870
DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA
Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tour-
elles, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.
120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. ST-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“

“

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FREBRES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-huitième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 16 Octobre 1889, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$50,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,600.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements	200.00	6,000.05
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

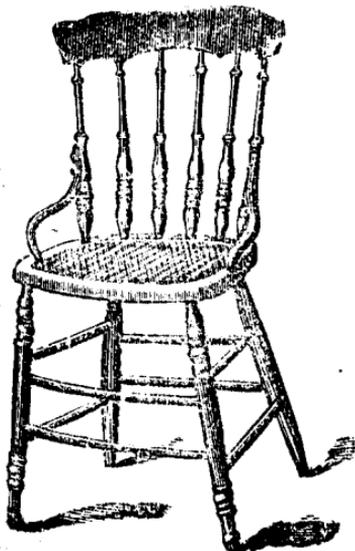
S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE - DAME, 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques.

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCs D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 179 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 21 RUE VITRE No 21;

ETABLIE EN 1850.

MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

TELEPHONE No. 196.

CLOS } Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.

TELEPHONE No. 1494.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.